SÉNAT

Séance du 30 mai

Présidence de M. Chalamet, vice-président.

La séance est ouverte à deux heures.

Eloge funèbre

M. le président. — J'ai la pénible mission d'annoncer au Sénat la mort de M. Richaud, sénateur des Basses-Alpes. Notre honorable collègue emporte nos plus sincères regrets (Très bien).

La proposition Bérenger

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la proposition de M. Bérenger sur la prostitution et l'outrage aux bonnes mœurs.

M. le président donne lecture de l'article 2 qui examiné en le délit du scandaleux et le passé. Cet article est adopté.

L'article 3 rend le tribunal de simple police compétent pour juger les contraventions aux articles et règlements de police relatifs à la prostitution.

M. Bérenger, rapporteur. — En raison du vote de l'article 1er, cet article doit être écarté. On examinera à nouveau la question entre les deux lectures. J'ajoute que je ne comprends pas que la police se montre plus tolérante dans les quartiers riches que dans les autres quartiers, et je saurais gré à M. le préfet de police de s'expliquer sur ce point.

M. Lépine, préfet de police, commissaire du gouvernement. — *Comme je l'ai dit hier, mes*sieurs, le système des rafles n'est plus pratique. La brigade des agents de sûreté est réduite. Je m'efforce de réprimer tout acte scandaleux, mais je *tolère l'honnête profession des femmes dont il est* question. *J'ai bien que tout le monde vive!*

Quant aux arrestations arbitraires, aux erreurs de la police, il n'en est produit une seule, l'an dernier.

L'article 3 est amendé.

L'article 4 relatif aux prescriptions spéciales aux mineurs de 4 x-huit ans, est adopté.

L'ar ticle 5, combattu par le gouvernement mardi, concerne les tenanciers de maisons meublées ou de chambres garnies.

M. Lépine. — Si l'on adoptait cet article, 10 à 12 000 femmes seraient jetées sur le pavé, et on ne pourrait les surveiller efficacement.

L'article 5 est retiré par la commission.

Sur la demande de M. Bérenger, le renvoi de la loi à la commission est ordonné.

La séance est levée à 5 heures 3/4.

Séance demain vendredi.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Paris, 30 mai. — M. Félix Faure a quitté Paris à deux heures accompagné de MM. Georges Leygues, ministre de l'intérieur, le général Tournier, secrétaire général de la présidence; Le Gall, directeur de son cabinet; le lieutenant-colonel Ménétrez, le capitaine de frégate Germinet, le commandant Lombard et le capitaine de la Motte.

Le président va visiter une trentaine de localités, Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Périgueux, Bordeaux, etc., etc. Son voyage durera huit jours pleins.

Nevers, 30 mai. — M. Félix Faure est arrivé à Nevers à 6 heures 30. Une foule immense a acclamé le président. Dans la soirée, grande réception et bal au palais ducal.

A la réception des autorités, M. Félix Faure répondant au discours du maire qui se félicitait de la correction de son attitude politique, a répondu d'une voix très ferme : « Je suis au dessus de tous les partis. » Cette réponse a été accueillie par de vifs applaudissements.

Dans la soirée a eu lieu à la préfecture une grande réception et un bal au palais ducal.

L'affaire des Chemins de fer du Sud

Paris, 30 mai. — L'ordonnance du juge d'instruction dans l'affaire des Chemins de fer du Sud sera rendue prochainement.

Le dossier aussitôt après sera remis à la Chambre des mises en accusation qui décidera du renvoi devant la cour d'assises des personnes en cause par le juge d'instruction.

LES NAUFRAGES

du "Colima" et du "Don Pedro"

Actes de bravoure

San Francisco, 30 mai. — Le naufrage du *Colima* serait dû à une explosion. Il est également démontré à l'heure actuelle que le naufrage du *Don Pedro* n'a pas eu d'autre cause. On se montre très ému dans les milieux maritimes de ces naufrages dûs à des causes bien quoi et qui paraissent se rattacher *à des faits de bravoure.*

Vigo, 30 mai. — Le consul de France a demandé au capitaine du *Don Pedro* des explications sur le naufrage.

Le consul rédige actuellement son rapport. Il aj en outre, entendu le personnel de l'équipage et un certain nombre de passagers survivants.

Renflouement du torpilleur n. 20

Rochefort, 30 mai. — On est parvenu à découvrir et à renflouer l'épave du torpilleur n° 20 échoué il y a quelques trois semaines en vue de l'île d'Aix.

Le corps du chauffeur a été retrouvé dans la chambre des machines.

La coque du navire ne portait trace d'aucune avarie, ce qui semble démontrer qu'il a chavîré pour avoir été pris en travers par une lame.

Le procès Plessis-Bellière

Montdidier, 30 mai. — L'affaire de l'héritage Plessis-Bellière vient de se terminer devant le tribunal par un jugement aux termes duquel le pape est déclaré de sa demande et condamné aux dépens.

Le Colonel Monteil

Paris, 30 mai. — En présence d'imputations blessantes pour son honneur d'imputations et dont quelques-unes ont même un caractère odieux, le colonel Monteil a renouvelé au ministre des colonies la demande qu'il a adressée la *semaine passée* de comparution devant un conseil d'enquête.

Nous croyons savoir que M. Chautemme ne tardera pas à donner au colonel Monteil une satisfaction légitime et qu'il transmettra la demande au ministère de la marine où un accueil favorable l'attend.

A l'Académie française

Paris, 30 mai — Aujourd'hui a eu lieu à l'Académie française la réception de M. de Hérédia. Elle a été très brillante. M. de Hérédia a été l'objet d'une ovation enthousiaste, comme on n'en avait pas vu depuis longtemps sous la coupole.

Son discours a obtenu le plus grand succès le passage relatif à la vie et à l'œuvre de Lamartine a été souligné par des applaudissements unanimes ; l'auditoire s'est trouvé sous le charme de l'élégante et vigoureuse diction du poète.

M. François Coppée a été, lui aussi, très applaudi.

Malgré ces flots d'éloquence, la chaleur était accablante dans la salle. Deux dames, incommodées par la température ont dû être transportées évanouies dans une pharmacie.

Nouvelles Étrangères

Une élection en Angleterre

Londres, 30 mai. — Une élection a eu lieu dans le West-Rdimbourg.

Les candidats en présence étaient : M. Lewis-Mac Iver, unioniste et lord d'Elibask, libéral.

M. Mac Iver a été élu par 3,055 voix.

DERNIERE HEURE

La suppression des receveurs particuliers

Paris, 30 mai. — M. Ribot se propose de soumettre à la signature du Président de la République, dès son retour à Paris, un projet qui réalise un vœu exprimé à diverses reprises par la Chambre : il supprime les receveurs particuliers des finances. Le projet sera soumis au Parlement en même temps que le budget de 1894 et annexé à la loi de finances. Toutes les recettes seraient supprimées. Cependant il serait créé dans certaines sous-préfectures importantes, comme le Havre, des succursales de la trésorerie générale du département.

Quant aux percepteurs, le projet transforme les remises en traitements fixes avec accroissement. Une économie considérable de cette réforme lorsqu'elle sera en plein fonctionnement.

La question de Madagascar

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 30 mai. — Aujourd'hui, à la Chambre des communes, M. Asquith-Bartley demande si l'attention du gouvernement s'est portée sur l'appel adressé par la reine de Madagascar à la reine d'Angleterre et si le gouvernement a l'intention de faire une démarche conforme à cet appel.

M. Grey répond que le ministre des affaires étrangères n'a rien dit à ce sujet. Il ajoute que, sans doute, le gouvernement verrait avec la plus vive satisfaction un règlement pacifique du différend qui existe entre la France et Madagascar, mais les événements rapportés dans la lettre envoyée ne sont pas de nature à produire ce résultat.

Echo de l'interpellation Rabier

Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux commandants des corps d'armée :

Paris, le 29 mai 1893.

*Général, [illegible] Rabier [illegible] Règlement [illegible] [illegible] [illegible]